

**INSTRUCTIONS POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE EN MASTER 2  
MÉTIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION  
SPÉCIALITÉ « PROFESSEUR DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE »**

**EN 4 ÉTAPES**

**ATTENTION : les étudiants actuellement en M1 MEEF PROFESSEUR DE SVT à l'uB sont dispensés de dossier de candidature. Réinscription depuis leur ENT en M2 MEEF SVT à partir du 06 juillet 2018 si réussite au M1 MEEF SVT.**

Sont concernés par ce dossier

- les étudiants titulaires ou en cours de préparation d'un diplôme différent du master 1 MEEF PROFESSEUR DE SVT, à l'uB ou ailleurs
- les personnes engagées dans la vie active qui souhaitent ou doivent suivre le M2 MEEF PROFESSEUR DE SVT

1/ **Imprimez et lisez** attentivement le présent document (p 1 à 6)

2/ Complétez la **page 2**, elle sera à nous renvoyer

3/ **Connectez-vous** sur l'application « **E-candidat** » sur laquelle vous aurez de nombreux **renseignements à saisir** (vous aurez besoin, si vous en avez un, de votre numéro INE/INES, 11 caractères, figurant, entre autres, sur votre relevé de notes du baccalauréat ou du brevet des collèges).

Lien vers E-candidat : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat>

Si vous avez déjà fait un dossier sur E-candidat l'an dernier, connectez-vous avec les informations sur le bas du formulaire.

4/ **Renseignez** très précisément le formulaire sur **E-candidat**, **joignez** la page 2 du présent dossier, **insérez** les pièces justificatives demandées sur E-candidat, et **déposez le tout** sur e-candidat (pas d'envoi postal ni de dépôt de pièces en mains propres) au plus tard le :

**18 JUIN 2018**

Cachet de la poste faisant foi

MERCI DE VOTRE ATTENTION



**INSTRUCTIONS POUR LE DOSSIER D'ACCÈS EN MASTER 2**

**M2 MEEF « PROFESSEUR DE SVT »**

Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

**Date limite de téléchargement du dossier : 18 JUIN 2018**

Ce dossier n'est pas un dossier d'inscription mais d'instructions. **La candidature doit s'effectuer en ligne sur le lien figurant page 1 et 3 de ce dossier.** Si vous êtes accepté dans la filière choisie, vous devrez **vous inscrire administrativement sur internet (informations ultérieures)** ou vous **réinscrire sur VOTRE ENT si vous êtes déjà étudiant de l'uB.**

Si vous désirez postuler sur plusieurs spécialités de master à l'uB, vous devez remplir UN **DOSSIER DISTINCT ET COMPLET PAR SPÉCIALITÉ.**

Si vous constituez plusieurs dossiers de demande d'accès en master 2 à l'université de Bourgogne ou ailleurs, indiquez ci-dessous votre ordre de préférence (nom du master/ville) :

choix 1 :	choix 3 :
choix 2 :	choix 4 :

NOM : ..... NOM de jeune fille : .....

Prénoms : .....

Envisagez-vous de suivre ce M1 en formation continue ?  Oui  Non

Etes-vous actuellement en emploi ?  Oui  Non

Précisez : .....

Etes-vous actuellement demandeur d'emploi ?  Oui  Non

Avez-vous validé une licence de biologie en France ?  Oui  Non

Précisez le parcours/spécialité (en toutes lettres) : .....

Avez-vous validé un master 1 et/ou 2 en France ?  Oui  Non

Précisez le parcours/spécialité (en toutes lettres) : .....

**Langues vivantes :**

Lues : ..... Parlées : ..... Écrites : .....

**CETTE PAGE DOIT ÊTRE DÉPOSÉE AVEC LE RESTE DU DOSSIER SAISI SUR E-CANDIDAT**

# CANDIDATURE EN M2 MEEF PROFESSEUR DE SVT - 2018 / 2019

## QUESTIONS FRÉQUENTES SUR VOTRE DOSSIER

MA CANDIDATURE		
1. Qu'est ce que ce dossier ?	Un dossier d'INSTRUCTIONS à conserver (et non une inscription définitive)	Les modalités d'inscription définitives seront envoyées par mail en cas d'acceptation dans la filière
2. Où est le dossier de candidature en lui-même ?	En ligne sur l'application E-candidat.  Si vous aviez déjà utilisé l'application E-candidat à l'uB l'an dernier pour candidater en licence ou en master, vous n'avez pas besoin de créer un nouveau dossier, vos informations ont été sauvegardées. Connectez-vous avec votre INE. (voir en ligne)	<a href="https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat">https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat</a>
3. Je suis en M1 MEEF PROFESSEUR DE SVT à l'uB, mon accès en M2 est obligatoire si j'ai le CAPES, dois-je quand même faire un dossier ?	<b>NON.</b> Aucun dossier n'est nécessaire. Si vous validez votre M1 MEEF PROFESSEUR DE SVT, vous pourrez vous réinscrire depuis votre ENT.	<b>Ouverture du serveur de réinscription à partir du 6 juillet 2018 à 10 h.</b>
4. Quelles sont les dates importantes ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture du serveur E-candidat pour cette filière : <b>14 MAI 2018</b></li> <li>- <b>Fermeture du serveur E-candidat et date limite d'envoi des dossiers par courrier : le 18 JUIN 2018 à minuit</b></li> </ul>	<p>Aucune candidature ne pourra être saisie avant cette date</p> <p>Aucune candidature ne pourra être saisie sur E-candidat ou acceptée après cette date, même si le dossier d'instructions est encore disponible sur le site de l'UFR</p>
5. Quelle est la capacité d'accueil du M2 MEEF PROFESSEUR DE SVT ?	La capacité d'accueil est de 30 étudiants environ.	
6. Quelles pièces justificatives joindre ?	<p><b>La liste de toutes les pièces justificatives à joindre figure sur le dossier E-candidat.</b></p> <p>Toutes les pièces justificatives doivent être scannées et téléchargées sur le site e-candidat dans votre dossier. Nous n'acceptons aucune pièce papier, ni par mail.</p>	<p>ATTENTION, vérifiez bien toutes vos pièces. <b>NOUS SAVONS QUE VOUS NE DISPOSEZ SOUVENT PAS DE VOTRE RELEVÉ DE NOTES DU S2 DU M1 AU MOMENT DE LA CANDIDATURE.</b></p> <p>Envoyez votre dossier sans ce relevé, vous nous l'adresserez dès que possible. Votre dossier sera néanmoins étudié.</p>
7. J'étudie à l'uB. Dois-je joindre mes relevés de notes ?	Oui, obligatoirement (déposées sur l'application e-candidat).	Toutes les pièces justificatives doivent être scannées et téléchargées

		sur le site e-candidat dans votre dossier. Nous n'acceptons aucune pièce papier, ni par mail.
8. Je suis de nationalité étrangère et je n'ai validé que des diplômes à l'étranger. Puis-je candidater via E-candidat ?	NON. Les étudiants internationaux n'ayant validé aucune année d'études supérieures en France, doivent respecter la procédure des Relations Internationales. Aucun dossier E-candidat avec ces caractéristiques ne sera étudié.	<a href="http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux/venir-a-titre-individuel.html">http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux/venir-a-titre-individuel.html</a>
<b>SUIVI DE MA CANDIDATURE</b>		
9. J'ai envoyé mon dossier dans les temps. Et ensuite ?	Le secrétariat indiquera dans E-candidat la bonne réception du dossier.	Vous recevrez un mail automatique de E-candidat vous confirmant l'arrivée de votre dossier
10. J'ai envoyé mon dossier il y a plusieurs jours, et je n'ai toujours pas reçu de mail de confirmation de réception via E-candidat. Pourquoi ?	Le secrétariat gère plusieurs centaines de dossiers destinés à 16 masters 1 ou 2 différents. Soyez patients...	L'absence de confirmation 3 semaines après votre envoi doit cependant vous inquiéter. Dans ce cas, contactez-nous : <a href="mailto:secretariat.msavan@u-bourgogne.fr">secretariat.msavan@u-bourgogne.fr</a>
11. Quand aurai-je une réponse ?	Soyez patients... Il ne pourra vous être donnée aucune information ni par mail, ni par téléphone, sur la date prévisionnelle de publication de la réponse à votre demande.	Une réponse vous sera fournie entre la réception de votre dossier et mi-juillet 2018 au plus tard, par mail via E-candidat.
12. Si je suis admissible, dois-je m'attendre à un entretien oral ?	Le recrutement en M2 MEEF PROFESSEUR DE SVT ne prévoit pas d'entretiens. Mais le jury se réserve la possibilité de convoquer un candidat.	<b>S'il manque des informations, le responsable de filière vous contactera.</b>
13. J'ai une question concernant mon dossier. Puis-je téléphoner ?	NON. <b>Le secrétariat ne répond à aucune question au téléphone</b> (saturé à cette période, les appels retardent la gestion des dossiers).	Conservez ces consignes, la plupart des réponses y figurent. En cas de problème spécifique, vous pouvez envoyer un mail : <a href="mailto:secretariat.msavan@u-bourgogne.fr">secretariat.msavan@u-bourgogne.fr</a>
14. Je viens de recevoir mon dernier relevé de notes de l'année en cours, et mon attestation de réussite. J'attends la rentrée pour les apporter ?	NON. Dès que vous êtes en possession de votre <b>dernier relevé de notes</b> (le plus souvent : S2 du M1 en cours), vous devez en télécharger une copie si l'application vous l'autorise toujours (ou nous l'envoyer par mail). ATTENTION : <b>UNE ATTESTATION DE RÉUSSITE (1)</b> éditée par votre université (même pour les étudiants de l'uB) sera exigée au moment de l'inscription. Veillez à vous en procurer une auprès de votre université actuelle (voir texte réglementaire après le tableau en 1)	
15. J'ai été admis(e) dans la filière, que dois-je faire ?	- Si vous avez reçu un mail vous informant de votre admission en	<b>Au-delà du 13 juillet 2018, les étudiants qui n'auront</b>

	<p>M2 MEEF PROFESSEUR DE SVT, vous devez impérativement, et avant le <b>13 juillet 2018 dernier délai, CONFIRMER VOTRE SOUHAIT DANS E-CANDDIAT.</b></p> <p>- Vous devez demander à votre université actuelle <b>un transfert de votre dossier</b> administratif vers l'uB</p>	<p>pas confirmé <b>seront démissionnés d'office</b> et leur place attribuée à un autre étudiant.</p> <p>Transferts : voir ici <a href="http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/scolarite/transferts.html">http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/scolarite/transferts.html</a></p>
16. Je n'ai pas encore reçu toutes les réponses que j'attends à mes dossiers, puis-je attendre pour confirmer ma venue en M2 MEEF PROFESSEUR DE SVT ?	Vous devez prendre une décision au plus tard le <b>13 juillet 2018</b> et l'indiquer dans E-candidat (confirmation ou désistement). Au-delà, votre place pourra être attribuée d'office à un candidat de la liste complémentaire, le cas échéant.	
17. J'ai été admis dans une autre formation, je ne viendrai finalement pas en M2 MEEF PROFESSEUR DE SVT à Dijon, que dois-je faire ?	Retournez sur E-candidat pour saisir un désistement et libérer une place en liste principale. Si vous n'y avez plus accès, informez le secrétariat de votre renonciation.	Connectez-vous sur E-candidat ou envoyez un mail à : <a href="mailto:secretariat.msavan@u-bourgogne.fr">secretariat.msavan@u-bourgogne.fr</a>
18. Comment finaliser mon inscription administrative définitive ?	L'ESPE de l'uB assurera les inscriptions administratives. Nous leur communiquerons la liste des étudiants admis et ils vous donneront des consignes d'inscription.	<b>Ne pas s'inscrire par vous-même sur votre ENT sans y avoir été invité par l'ESPE.</b>
19. Quand aura lieu la rentrée ?	La rentrée du M2 MEEF PROFESSEUR DE SVT aura lieu le 3 septembre 2018 (date, heure et lieu à reconfirmer sur le site de l'UFR). LA PRÉSENCE DE TOUS LES ÉTUDIANTS EST OBLIGATOIRE CE JOUR-LÀ.	
20. J'ai été refusé(e) dans la filière, est-il possible de récupérer les pièces de mon dossier ?	<p>OUI. Vous avez jusqu'au 31/12/2018 pour nous envoyer une enveloppe A4 libellée à votre nom et adresse, et affranchie à 2,84 € (pour la France métropolitaine) accompagnée d'une demande de renvoi de vos pièces justificatives fournies (relevés de notes, copies de pièces d'identité, etc). Au-delà de cette date, les dossiers refusés sont détruits.</p> <p>Cette enveloppe peut également être glissée dans votre dossier de candidature, en cas de refus.</p>	<b>Pour les autres destinations que la France métropolitaine, nous consulter pour connaître l'affranchissement à prévoir sur l'enveloppe.</b>

Informations sur la vie étudiante et la scolarité :

<http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/documents-a-telecharger.html>

Rubrique « infos pratiques »

<http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/images/stories/pdf/Doc-telechargeables/livret-accueil.pdf>

(1) Il est rappelé dans la circulaire n° 2006-202 du 8/12/2006 que la délivrance d'une attestation de réussite au diplôme doit être fournie trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats aux étudiants qui en font la demande. **Cette attestation sera exigée par nos services pour toute inscription.** Source :  
(<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/47/MENS0603037C.htm>  
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/47/MENS0603037C.htm>)